

République française  
Département du Pas-de-Calais  
COMMUNE DE WAILLY

**Séance du lundi 12 décembre 2022**

Date de la convocation:  
*L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,*

**Membres en exercice :** 15

**Présents :** 12

**Votants :** 14

**Présents :** Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Jérémy PRONIEZ, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Franco GRACEFFA, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET

**Représentés :** Nathalie BART, Gaëtane DELATTRE

**Excusés :** Frédéric PONTHEUX

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Ingrid LORIDANT

**DE\_2022\_35 - Objet : Demande de subvention de l'APE de l'école de la Commune.**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante d'une demande de subvention d'un montant de 639.99€, présentée par l'Association de Parents d'Elèves de la Commune.

Il précise que ce montant correspond à l'acquisition d'un terminal de paiement par carte bancaire ainsi que des ecocups à l'effigie de l'association ; ces investissements permettront de rendre leurs actions plus modernes et flexibles.

Il ajoute enfin que l'association n'a formulée aucune demande en 2020 et 2021.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 13 voix pour et 1 abstention d'octroyer une subvention de 639.99€ à l'Association de Parents d'Elèves de la Commune.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 19/12/2022  
et publié ou notifié  
le 19/12/2022

